

Réf: Dossier N° 135928

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATION ET DE SERVICES » en abrégé « SIPS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE STAR
4, Lot 622, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 août 2022 , et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATION ET DE SERVICES » en abrégé « SIPS »

Objet : FOURNITURE DE MATÉRIELS,
MAINTENANCE ET RÉSEAU INFORMATIQUE,
VENTE ET LOCATION DE VÉHICULE,
VENTE DE PIÈCES AUTO,
INSTALLATION DE SYSTÈME DE SECURITE,
BÂTIMENT,
DIVERS, .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 4, Lot 622, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SISSOKO MAMADOU SAHIB ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07739 du 26/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38971/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

